

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

La lasagne institutionnelle difficile à avaler

Les soins bucco-dentaires coûtent cher à la société. Les pathologies liées représentent un lourd fardeau, occupant le quatrième rang des maladies les plus onéreuses à soigner. Pour Maxime Prévot, ministre wallon de la Santé, la prévention est indispensable, mais dépend de la bonne coordination entre les différents pouvoirs exécutifs.

Dans son rapport Vision 2020, la Fédération dentaire internationale (FDI) rappelle qu'historiquement, la santé bucco-dentaire s'est majoritairement focalisée sur le traitement plutôt que sur la prévention.

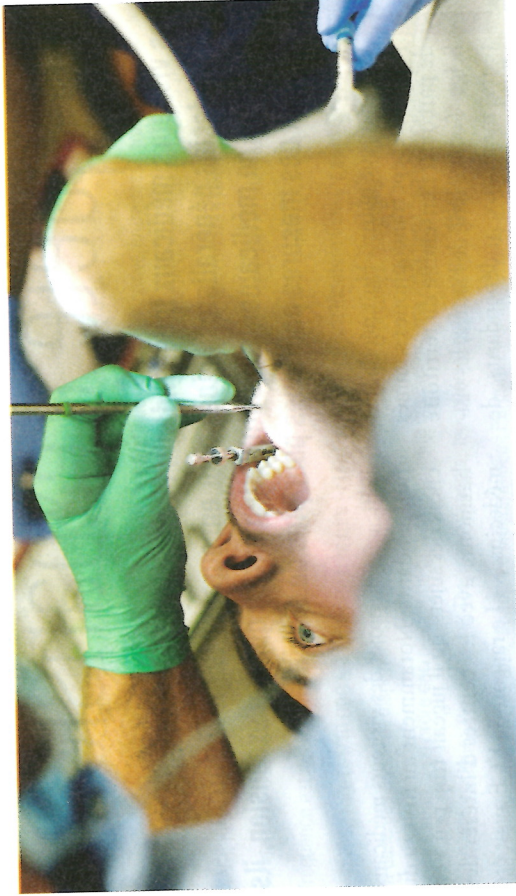
Le constat est éloquent : les maladies bucco-dentaires occupent le quatrième rang des maladies les plus onéreuses à soigner. Hormis les caries et autres parodontites, le cancer buccal est le huitième cancer le plus fréquent et le plus cher à soigner.

Pour rappel, les infections bucco-dentaires constituent l'un des principaux facteurs à l'origine de divers problèmes tels que les naissances prématurées, l'insuffisance pondérale à la naissance ou les maladies cardiaques. « Il a maintenant été établi qu'une mauvaise santé bucco-dentaire était un important facteur aggravant pour plusieurs maladies évitables », indique de plus le rapport.

Fort de ce constat, la FDI souhaite élaborer un nouveau modèle de soins bucco-dentaires qui tienne compte de la santé bucco-dentaire comme une partie intégrante de la santé en général. « Nous pensons qu'en déplaçant l'axe de notre modèle traditionnellement curatif vers une démarche qui se concentre sur la prévention et la promotion tout en adoptant une démarche inclusive plutôt qu'exclusive, nous pourrions optimiser la santé grâce à une bonne santé bucco-dentaire. »

Identifier les groupes cibles pour pallier le problème

En Belgique également, tous tirent dans le même sens. En 2010, une étude « Prévention ciblée des problèmes bucco-dentaires » fut d'ailleurs réalisée en ce sens, sous la direction du Pr Jacques Vanobbergen (UGent) et du Dr Ann Ceuppens des Mutualités Libres. « Il devrait y avoir différents types de prévention en fonction de l'historique de la maladie.



© Piet den Blanken / Hollandse Hoogte

« Il est évident que des synergies doivent être créées »

La prévention de la santé bucco-dentaire est un dossier transversal et ne peut pas, de ce fait, reposer que sur les épaules de la Région wallonne. Différents niveaux de pouvoirs ont également un rôle à jouer.

À ce titre, le ministre wallon de la Santé a abordé la problématique des moins de 18 ans et de leur sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, tout en notant que la santé bucco-dentaire des 0-18 ans relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de l'ONE. Une convention existe toutefois entre ce dernier et la Région wallonne.

« Comme j'ai déjà pu l'expliquer, il est évident que des synergies doivent être créées, notamment avec la ministre Alda Greoli, ministre de l'Enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin que les mesures qui seront prises

Nous devrions avoir une approche alternative de ces problématiques », estimait déjà, à l'époque, le Pr Vanobbergen.

De plus, l'étude des facteurs sociodémographiques montre un lien significatif entre le niveau socio-économique des personnes et le risque de maladies bucco-dentaires. Les individus ayant un niveau socio-économique peu élevé ont quatorze fois plus de chances d'appartenir au groupe à risque élevé, et ont six fois plus d'appartenir au groupe à risque moyen.

« Cela confirme la nécessité d'implanter un trajet de soins de prévention personnalisé, axé sur des groupes socialement faibles, ceci permettant de réduire de façon non négligeable les différences socio-économiques en matière de santé », estime la députée wallonne Valérie Warzée-Caverenne (MR). « De plus, étant donné que les soins conserva-

Nouveau patron chez beMedTech (ex-Unamec)

A partir du 1er janvier 2017 Marnix Dens (50 ans) reprendra la direction journalière

bucco-dentaire était un important facteur aggravant pour plusieurs maladies évitables », indique de plus le rapport.

Forte de ce constat, la FDI souhaite élaborer

du Dr Jacques Vanhulst (UGent) et du Dr Ann Ceuppens des Mutualités Libres. « Il devrait y avoir différents types de prévention en fonction de l'historique de la maladie.

Nouveau patron chez beMedTech (ex-Unamec)

A partir du 1er janvier 2017, Marnix Denys (50 ans) reprendra la direction journalière de beMedTech, la fédération belge de l'industrie des technologies médicales. Il remplacera progressivement Richard Van den Broeck, qui en a assuré la direction pendant plus de 15 ans. Richard Van den Broeck assurera en effet la transition à ses côtés, avant de quitter l'association définitivement fin 2016.

Ingénieur commercial diplômé de la KUL et détenteur d'un MBA de l'INSEAD, Marnix Denys affiche une solide expérience dans le secteur des soins de santé et plus spécifiquement des technologies médicales, à la fois en Belgique et à l'étranger, indique la Fédération. « En 2002, il avait rejoint Guidant (devenu Abbott Vascular en 2006) comme Market Analyst. Il y a enchaîné avec succès plusieurs rôles alliant vision stratégique et gestion d'équipe, assumant des responsabilités de Country Manager puis de Marketing & Commercial Director EMEA, avant de rejoindre Direct Flow Medical en 2014, comme directeur commercial pour l'Europe. »

M. Denys a parfait sa formation grâce à un post-graduat, réussi récemment, en économie de la Santé. « Le succès de beMedTech repose à mes yeux pour une grande part sur sa capacité à interagir en consolidant les partenariats avec les autorités et les acteurs de soins de santé, en se basant sur une analyse solide et une vision stratégique », souligne le prochain patron. « Une forte implication des entreprises du secteur est essentielle pour relever

partenariat au groupe à risque élevé, et ont six fois plus d'appartenir au groupe à risque moyen.

« Cela confirme la nécessité d'implanter un trajet de soins de prévention personnalisé, axé sur des groupes socialement faibles, ceci permettant de réduire de façon non négligeable les différences socio-économiques en matière de santé », estime la députée wallonne Valérie Warzee-Caverenne (MR).

« De plus, étant donné que les soins conservateurs constituent 52 % des dépenses dentaires de l'assurance maladie obligatoire, cette stratégie de prévention ciblée aurait également pour effet de réduire ces dépenses. »

La prévention wallonne

Interpellé sur la question, Maxime Prévot, ministre wallon de la Santé estime évidemment que la prévention dans ce domaine est indispensable.

« La santé bucco-dentaire est un des domaines de la santé où les inégalités sociales sont les plus importantes et la lutte contre ces inégalités reste une préoccupation centrale du gouvernement wallon », explique le ministre, tout en rappelant son plan prévention. « Il est en cours d'élaboration. Il permettra d'agir sur certains comportements, notamment les habitudes et les attitudes alimentaires ou les assuétudes (alcool, tabac) et tiendra compte, dans tous ces aspects, des inégalités sociales de santé. »

Actuellement, les experts des différentes universités et des services communautaires de promotion de la santé sont actuellement consultés afin qu'ils remettent leurs premiers avis.

et de leur sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, tout en notant que la santé bucco-dentaire des 0-18 ans relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de l'ONE. Une convention existe toutefois entre ce dernier et la Région wallonne.

« Comme j'ai déjà pu l'expliquer, il est évident que des synergies doivent être créées, notamment avec la ministre Alda Greoli, ministre de l'Enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin que les mesures qui seront prises dans le plan prévention soient cohérentes et complémentaires. À cet effet, les contacts entre nos deux cabinets sont réguliers et la réflexion avance », admet le ministre wallon.

L'hygiène bucco-dentaire est également abordée dans le protocole d'accord prévention dans le cadre de la Conférence interministérielle Santé publique. « Un groupe de travail composé des administrations de toutes les entités se met en place afin d'opérationnaliser l'amélioration de la santé bucco-dentaire en menant simultanément, aux différents niveaux de pouvoir, des actions qui se renforcent mutuellement », explique Maxime Prévot.

Laurent Zanella

Quand on parle de prévention bucco-dentaire, de quoi parle-t-on ?

De conseils d'hygiène buccale, d'un programme au fluor adéquat : de bons conseils alimentaires, d'utiliser davantage les tests de salive.

